ATSCAF du LOT
120, rue des Carmes
46009 CAHORS CEDEX
courriel : contact.atscaf46@gmail.com

COMPTE-RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20/10/2016

Nombre adhérents à jour de leur cotisation : 53
Nombre présents : 16
Nombre excusés : 19
Nombre pouvoirs : 12

Soit à l'ouverture de la séance 28 personnes présentes ou représentées sur 53 adhérents. Le quorum est donc atteint.

1) RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE :

Pour l'année 2015-2016, le nombre d'adhérents était de 69.

Ont été mis ou remis en place :

- plus de commandes groupées, tout d'abord sous format papier à l'attention de tous les agents des sites de Cahors, puis par courriel, pour les adhérents ayant répondu positivement à notre demande : pour l'année, 10 commandes ont été faites.

- jeux de société, le mardi pendant la pause méridienne, dans la salle à côté du local ATSCAF à Cahors : 15 séances, 2 personnes. Plusieurs jeux ont été achetés, ils sont à la disposition des adhérents, pour les séances sur place, mais aussi peuvent être empruntés.

- couture, le jeudi pendant la pause méridienne, dans la salle située à côté du local ATSCAF à Cahors : 8 séances, 2 personnes. Chaque participant amène son matériel.

- tricot/patchwork, le jeudi pendant la pause méridienne, dans la salle située à côté du local ATSCAF à Cahors : 7 séances, 2 personnes. Chaque participant amène son matériel.

- tennis de table, le lundi et le vendredi pendant la pause méridienne, dans l'ancien accueil de la rue des Carmes à Cahors : 7 séances, 4 personnes. Une table et des raquettes ont été achetées. L'autorisation d'utiliser ce local nous a été accordée par la DDFIP.

- randonnée : 1 séance, 11 personnes - àSte Alauzie, rando suivie d'un pique-nique en commun

- sorties culturelles : 5 séances cinéma suivie d'un repas au restaurant ou d'un apéritif , 6 personnes

- billard : 10 séances, 12 personnes - à l'Académie de Billard de Cahors

- sortie tourisme : Rocamadour le 29 mai, promenade, repas au restaurant, spectacle « Les Agios » au café-théâtre Côté Rocher : 3 personnes

- voyages : le compte-rendu sera fait par Hubert FARGES

- bibliothèque : le compte-rendu sera fait par Martine FARGES

- galette en janvier : 30 personnes

- fête des finances : annulée, pas assez de réponses

- billetterie : Ecaussystème, cinéma, opéra éclaté, gouffre de Padirac

- 10 km Valentré : n'a pas été organisé en janvier 2016

- les partenariats ont été étoffés, dans un premier temps dans les secteurs de la culture, du tourisme et du sport. Nous y reviendrons après les rapports, lorsque seront abordés les objectifs de cette saison.

Le comité directeur :

Tous les membres ont été élus, ou réélus l'année dernière, pour 3 ans.
Le comité s'est réuni 4 fois, les principales décisions prises sont les suivantes :
- envoi des informations par courriel
- achat d'un réfrigérateur, un micro-ondes et une cafetière pour les personnes participant aux activités pendant la pause méridienne
- participation de la section à hauteur de 10 % pour la billetterie des spectacles lotois pour lesquels nous n'avons pas pu négocier de partenariat
- participation de la section à hauteur de 50 % des frais de transport (carburant et péage) engagés pour les sorties en groupe, en cas de co-voiturage

Vous serez désormais avertis de la tenue des réunions du comité directeur, de façon à pouvoir nous indiquer si vous souhaitez voir des sujets abordés.
Les compte-rendus seront mis en ligne sur le site de la section à l'adresse :

http://locales.atscaf.fr/vitrine/menu.php?code_section=4600&ident=277

Les réunions inter-régionales :

L'inter-région dont le Lot fait partie regroupe les anciennes régions Midi-Pyrénées et Aquitaine. Il n'a pas été encore décidé si l'ATSCAF s'adaptera aux nouvelles régions.
Deux réunions par an sont organisées.

- oct 2015 (à Cahors) - y a assisté Martine FARGES :
évocation du rôle de l'ATSCAF fédérale et changements à apporter au mode d'organisation des congrès fédéraux

- 11 mars 2016 (à Mont-de-Marsan : prix de revient pour la section : 157 €) - y ont assisté Françoise MARTINEAU et Véronique ALBAGNAC :
Beaucoup de questions, pas de réponse :
rôle et missions des délégués régionaux (absents et non représentés)
modalités d'organisation des AG fédérales : le courrier à destination du président fédéral, qui avait été préparé à la réunion précédente, demandant à ce que les sections locales soient plus impliquées dans les décisions et les orientations, n'a pas été envoyé par les délégués régionaux
information de l'annulation de la Rencontre Inter-régionale (trop tard pour qu 'un autre département l'organise)
problème des mutuelles obligatoires pour les sections employant des salariés
devenir des permanents pour les sections passées sous la barre des 500 adhérents

Congrès fédéral à Tours en mars 2016 :

V. ALBAGNAC représentait notre section.
- frais engagés : 58 € (co-voiturage avec le Tarn-et-Garonne), remboursement par la fédération : 25 €

- tous les documents (compte-rendus, mot du président, documents préparatoires, etc...) sont consultables sur le site de la section, à l'adresse :

http://locales.atscaf.fr/vitrine/menu.php?code_section=4600&ident=275

Le congrès s'est déroulé sous forme d'ateliers informatifs et non décisionnels, avec des présentations mais peu de temps pour des questions, ou des débats :

- atelier 1 : organisation des manifestations sportives et culturelles
sans intérêt pour le Lot, concernait l'organisation par les sections locales des manifestations fédérales ou régionales

- atelier 2 : les nouveaux outils de communication
mise en place d'une lettre d'information et refonte du site fédéral

- atelier 3 : les outils en ligne
gala (logiciel de gestion des adhésions) obsolète
mise en place du paiement en ligne

- atelier 4 : responsabilité des dirigeants
création d'une boîte à outil documentaire en libre-accès sur le site de l'ATSCAF fédérale : avait été fait, mais pas très accessible, très technique ; cependant, suite à la mise en place du nouveau site fédéral, l'accès à la page « extranet des locales », qui comportait toutes les informations nécessaires aux sections était accessible dans un premier temps, et a disparu dans un

deuxième temps. V. ALBAGNAC a envoyé un courriel à la fédération, ils lui ont répondu que pour l'instant l'accès n'est pas disponible, sans plus de précisions.

mise en place d'un groupe de travail pour le soutien des sections locales sur les plans juridique, social et comptable : V. ALBAGNAC s'est donc permis, le 13 juin, d'envoyer un courriel de demande de précisions, en particulier sur la mise en cause des dirigeants, les assurances, l'organisation des voyages et les statuts. Une simple réponse d'attente lui ayant été adressée, elle a fini par appeler le 13 juillet, et il lui a été transmis une réponse laconique de la Mutuelle des Sportifs indiquant que les dirigeants de l'ATSCAF titulaires d'une licence sont assurés en responsabilité civile (ce qui ne répondait à aucune de ses questions). Elle a renvoyé un courriel le 19 septembre pour se rappeler à leur bon souvenir, et elle attend toujours...

étude par la fédération des assurances et propositions d'offres : pas de nouvelles...

Puis, a eu lieu l'Assemblée Générale, avec peu de place pour les questions ou les débats, des votes rapides à main levée. Les documents de travail ayant été remis aux participants peu de temps avant le début de l'AG, il leur était impossible de les étudier, et les rapports ayant été faits très rapidement, il leur était difficile de suivre et d'intervenir).
Ensuite, il a été répondu aux questions posées par les sections plusieurs semaines avant l'Assemblée Générale. Il a bien été indiqué qu'il n'y avait pas le temps pour des commentaires ou des débats. Ces réponses ont été données avec un débit de mitraillette, en voici quelques exemples :

- demande à ce que les sections locales donnent leur accord avant l'envoi par la fédération de leur nouvelle lettre d'information à tous leurs adhérents : réponse NO N (pour information, nous vous avons demandé, dans le nouveau bulletin d'adhésion, quel type d'information vous souhaitez recevoir, de notre part et de la part de la fédération ; ceci nous permet de ne pas vous inonder d'informations qui ne vous intéressent pas et de cibler au mieux l'envoi des courriels ; vous pouvez d'ailleurs modifier vos choix à tout moment)

- demande à ce que les adhérents puissent choisir de recevoir ou non la revue papier : réponse GALA offre maintenant cette possibilité, mais la fédération prélèvera quand même les 3 € afférents à la revue sur tous les adhérents principaux

- demande à ce que le calcul des subventions favorise un peu les sections locales ne bénéficiant pas d'un permanent : réponse Nous aborderons ce point lorsque nous arriverons aux question concernant les subventions-ce point n'a jamais été abordé

- demande à ce que l'ATSCAF fédérale fasse une demande à l'administration centrale pour qu'un accord général soit mis en place pour que des autorisations d'absence soient accordées aux représentants de toutes les sections : réponse Il y a des accords locaux pour certains départements, qui risqueraient de disparaître si une demande globale était déposée

Vous trouverez la totalité des questions-réponses sur notre site.

RAPPORT VOYAGES (Hubert FARGES) :

Au cours de cette période,28 personnes ont participé aux divers voyages proposés.

La section a perçu en février 2016 une ristourne de 97 € versée par l'agence Verdié Cahors , (1% sur les voyages exclusivement Verdié) contre 339,29€ perçus au titre de 2015.
La différence provient du fait que le voyage de janvier 2016,en Inde du Sud , a été réservé avec « La Française des circuits » pour une question de prix.

Lors de l'AG d'octobre 2015 il a été demandé de faire bénéficier les participants aux voyages, de cette somme de 339 € ,29, pour l'organisation d'une journée conviviale, afin de les remercier de leur fidélité. Certains ont participé à tous les voyages depuis la création de la section en 2009.
Cette journée à été organisée le 5 juin, dans le nord du département : apéritif champêtre, repas au restaurant, et marche dans les gorges d'Autoire. 15 personnes étaient présentes.
Les prix des repas a été facturé 187,79 €. Sur un total de 436,29 € (339,97 € + 97 €) il reste 187,79 € que nous laissons à l'ATSCAF 46 .

En 2014, pour le voyage à Lisbonne, nous sommes arrivés avec 7 heures de retard.
Les conventions aériennes internationales prévoient une indemnité de 250 € par passager dans le cas de retard de 7 h. Après une première réclamation la compagnie portugaise TAP a versé 34,71€ à chacun.
La convention n'ayant pas été respectée, un avocat spécialisé été contacté , et chargé de suivre le dossier. L'affaire a duré presque 2 ans , malgré de nombreuses lettres recommandées, et un mail tous les 2 mois. Finalement ,le 30 mars 2016 , Maître KIRT, m'informait que la compagnie TAP était condamnée à verser 250 € à chacun. Il a été retenu 25% comme convenu pour les frais de l'avocat, et enfin le 9 avril chaque participant a perçu un virement de 187 ,50 € (375 € par couple)

-Un voyage de 13 jours, en Inde du sud a été réalisé du 20 janvier au 2 février
-un voyage de 4 jours à Florence a eu lieu du 3 au 6 avril
le compte rendu et les photos sont à la disposition de tous sur le site ATSCAF 46

RAPPORT BIBLIOTHEQUE (Martine FARGES) :

Bonjour,
La bibliothèque s'est enrichie de 1 117 livres, soit 16 livres achetés le 8 mars 2016.
Je ne suis pas sûre, sur les 16 livres achetés, que tous aient été lus .
J'aimerais émettre un souhait, c'est que les livres proposés par les adhérents soient effectivement empruntés. Et qu'ils ne servent pas seulement à faire beau dans les armoires de la bibliothèque (« Le capital au XXIème siècle » ou « Une brève histoire de l'humanité »)...
Vous avez compris que les livres achetés dépendent aussi du choix des adhérents, qui proposent des titres.
Auparavant une liste de titres toujours récents et d'actualité était proposée ! Et les adhérents prononçaient leur choix, sur ces titres.
Pour la saison 2016/2017, comment voulez-vous que nous procédions ? Ceux-ci pourraient être achetés en 2016/2017 (décembre ou janvier).
La liste envoyée à tous les adhérents est une bonne formule.
Mais également je pense qu'il est aussi nécessaire de l'éditer sur papier, pour que les adhérents ne descendent pas nécessairement avec leur liste.
Merci de m'avoir écoutée.

VOTE DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE :

Contre : 0
Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2) RAPPORT DE TRESORERIE (Bernadette Balmes, trésorière)

Le Trésorier présente :
◊ le bilan 2015/2016
◊ Le Bilan Prévisionnel 2016/2017

Voir les documents ci-après.

VOTE du RAPPORT DE TRÉSORERIE :

Contre : 0
Abstention : 0

Le rapport de trésorerie est adopté à l'unanimité

Bilan pour un exercice

2015/2016

Catégories / Sous-catégories	Débit	Crédit	Solde
REVENUS			
Revente sans bénéfice			
Billeterie	0,00	574,00	574,00
Divers Produits	0,00	2 233,63	2 233,63
		Total Revente sans bénéfice	**2 807,63**
Revenus de gestion courante			
Cotisations des membres	0,00	1 112,00	1 112,00
Subventions	0,00	1 430,86	1 430,86
		Total Revenus de gestion courante	**2 542,86**
Revenus exceptionnels			
Autres revenus exceptionnels	0,00	708,64	708,64
		Total Revenus exceptionnels	**708,64**
Revenus financiers			
Intérêts créditeurs comptes courants	0,00	12,58	12,58
Revenus de comptes d'épargne	0,00	4,16	4,16
		Total Revenus financiers	**16,74**
		Total REVENUS	**6 076,87**
DEPENSES			
Achats			
Achat de petits matériels & équipements	26,00	0,00	-26,00
Achats de marchandises (pour revente)	2 790,53	0,00	-2 790,53
Billeterie	674,00	0,00	-674,00
Fournitures de bureau	500,23	0,00	-500,23
Fournitures diverses	6,00	0,00	-6,00
Livres Jeux	745,82	0,00	-745,82
		Total Achats	**-4 742,58**
ADCPHS			
Inscription challenge	40,00	0,00	-40,00
		Total ADCPHS	**-40,00**
Cotisations et licences versées			
Cotisations diverses versées	30,00	0,00	-30,00
		Total Cotisations et licences versées	**-30,00**
Déplacements, missions et réceptions			
Frais de déplacements	156,92	0,00	-156,92
Frais de pots (AG, ...)	182,72	0,00	-182,72
Frais de restaurants	276,13	0,00	-276,13
		Total Déplacements, missions et réceptions	**-615,77**
Dons, bourses et subventions accordées			
Subventions accordées	0,00	300,00	300,00

Bilan pour un exercice

2015/2016

Catégories / Sous-catégories	Débit	Crédit	Solde
Total Dons, bourses et subventions accordées			**300,00**
Frais postaux et télécommunications			
Frais d'internet	444,00	0,00	-444,00
Total Frais postaux et télécommunications			**-444,00**
Services bancaires et assimilés			
Abonnement LBP	36,40	0,00	-36,40
Cólisation Forfait Association	42,80	0,00	-42,80
Frais de tenue de compte	25,40	0,00	-25,40
Frais relevés de compte	32,80	0,00	-32,80
Total Services bancaires et assimilés			**-137,40**

Total DEPENSES	**-5 708,75**

Bilan de l'exercice :	**366,12**

Atscaf du Lot

19/10/2016

Bilan pour un exercice

2015/2016 - ATSCAF DU LOT CAISSE DEPARGNE

Catégories / Sous-catégories	Débit	Crédit	Solde
REVENUS			
Revenus exceptionnels			
Autres revenus exceptionnels	0,00	610,90	610,90
Total Revenus exceptionnels			**610,90**
Revenus financiers			
Intérêts créditeurs comptes courants	0,00	12,58	12,58
Revenus de comptes d'épargne	0,00	4,16	4,16
Total Revenus financiers			**16,74**
Total REVENUS			**627,64**
DEPENSES			
Achats			
Achats de marchandises (pour revente)	610,90	0,00	-610,90
Total Achats			**-610,90**
Dons, bourses et subventions accordées			
Subventions accordées	0,00	300,00	300,00
Total Dons, bourses et subventions accordées			**300,00**
Services bancaires et assimilés			
Côtisation Forfait Association	42,80	0,00	-42,80
Total Services bancaires et assimilés			**-42,80**
Total DEPENSES			**-353,70**
Bilan de l'exercice :			**273,94**

Atscaf du Lot

19/10/2016

Bilan pour un exercice

2015/2016 - ATSCAF DU LOT BANQUE POSTALE

Catégories / Sous-catégories	Débit	Crédit	Solde
REVENUS			
Revente sans bénéfice			
Billeterie	0,00	574,00	574,00
Divers Produits	0,00	2 233,63	2 233,63
		Total Revente sans bénéfice	**2 807,63**
Revenus de gestion courante			
Cotisations des membres	0,00	1 112,00	1 112,00
Subventions	0,00	1 430,86	1 430,86
		Total Revenus de gestion courante	**2 542,86**
Revenus exceptionnels			
Autres revenus exceptionnels	0,00	97,74	97,74
		Total Revenus exceptionnels	**97,74**
		Total REVENUS	**5 448,23**
DEPENSES			
Achats			
Achat de petits matériels & équipements	26,00	0,00	-26,00
Achats de marchandises (pour revente)	2 179,63	0,00	-2 179,63
Billeterie	674,00	0,00	-674,00
Fournitures de bureau	500,23	0,00	-500,23
Fournitures diverses	6,00	0,00	-6,00
Livres Jeux	745,82	0,00	-745,82
		Total Achats	**-4 131,68**
ADCPHS			
Inscription challenge	40,00	0,00	-40,00
		Total ADCPHS	**-40,00**
Cotisations et licences versées			
Cotisations diverses versées	30,00	0,00	-30,00
		Total Cotisations et licences versées	**-30,00**
Déplacements, missions et réceptions			
Frais de déplacements	156,92	0,00	-156,92
Frais de pots (AG, ...)	182,72	0,00	-182,72
Frais de restaurants	276,13	0,00	-276,13
		Total Déplacements, missions et réceptions	**-615,77**
Frais postaux et télécommunications			
Frais d'internet	444,00	0,00	-444,00
		Total Frais postaux et télécommunications	**-444,00**
Services bancaires et assimilés			
Abonnement LBP	36,40	0,00	-36,40
Frais de tenue de compte	25,40	0,00	-25,40
Frais relevés de compte	32,80	0,00	-32,80

Bilan pour un exercice

2015/2016 - ATSCAF DU LOT BANQUE POSTALE

Catégories / Sous-catégories	Débit	Crédit	Solde
Total Services bancaires et assimilés			-94,60

Total DEPENSES	-5 356,05

Bilan de l'exercice :	92,18

3) ELECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AU COMITE DIRECTEUR

Les statuts prévoient que le comité directeur est composé de 7 à 21 membres.
Il y en a 7 actuellement, suite à la démission en cours de saison dernière de Caroline Lecardonnel.
Aucun adhérent présent à l'AG n'est candidat, un appel à candidature sera fait par courriel.

4) POINT SUR LES SUBVENTIONS VERSÉES PAR L'ATSCAF FÉDÉRALE

Pour information, les subventions sont calculées d'après le nombre d'adhérents (48 centimes/adhérent) et d'après les activités de la section (10,70 € par point d'activité, sachant que sont attribué un certain nombre de points suivant le type d'activité, et de gros bonus de points pour les sections participant ou organisant des compétitions nationales ou locales, ATSCAF ou non ATSCAF).
Nous avons perçu, pour la saison 2015-2016, 595,50 € de subvention, sachant que nous avons reversé 582 € à la fédération sur le montant des adhésions.
Bénéfice : 13,50 €, soit 20 centimes par adhérent.
Il se trouve que le ministère a versé une subvention globale de 769 377 € et qu'il y avait 47 236 adhérents, soit 16,29 € par adhérent.

Vous en tirerez vos conclusions.

5) <u>ANNÉE 2016/2017</u>

- Réunion inter régionale du 21 octobre 2016

Elle a lieu à Montauban.
Accord de l'AG pour que F. MARTINEAU et V. ALBAGNAC représentent le Lot :
contre : 0
abstentions : 0

Pour information, cette réunion a lieu demain et nous n'avons pas reçu d'ordre du jour, malgré notre demande au délégué régional Midi-Pyrénées...

- Assemblée générale de l'ATSCAF fédérale du 17 mars 2017 :

Accord pour que V. ALBAGNAC représente le Lot :
contre : 0
abstentions : 0

Il nous est demandé de formuler nos questions avant le mois de décembre.

Véronique ALBAGNAC propose les thèmes suivants :

- les voyages proposés par l'ATSCAF fédérale : demande d'élargissement (vers le bas) de l'éventail de prix, et de mise en place de départs de province

- la revue papier : séparer son prix du montant des cotisations fédérales, de façon à ce que seuls ceux qui désirent la recevoir la payent

- évolution du site de l'ATSCAF fédérale : l'accès aux sites locaux n'est pas assez visible ; manquent les informations pratiques à destination des sections

- revoir la décision d'envoi des lettres d'information sans le filtre des sections locales

- l'adhésion avec paiement en ligne via le site de l'ATSCAF fédérale : au choix des sections (le paiement en ligne n'est pas gratuit pour la section)
Pour information, il nous a été indiqué lors de la réunion inter-régionale du lendemain que l'adhésion des sections sera facultative.

- partenariats :
Nous avons adhéré à la MJC de Cahors, ce qui a permis à plusieurs adhérents de bénéficier de tarifs réduits.
Cette année, nous ne ferons pas de demande de partenariat de notre initiative. Si des adhérents désirent que nous allions voir tel commerce ou tel organisme, ils devront nous en faire part, si possible après leur avoir demandé s'ils ont mis en place des tarifs « comité d'entreprise ».

- nouvelles activités :

Pour la saison 2016/2017, sont mises en place les sections suivantes :

- course à pied : le dimanche matin (entre 6 et 20 km suivant la saison)

- cyclotourisme : le samedi (entre 60 et 200 km suivant le temps)

- bowling : au minimum une fois par mois, à Toulouse. Comme voté en réunion de comité directeur, la moitié des frais de transport sera prise en charge par la section

- les sorties touristiques ou culturelles en groupe vont être étoffées ; les programmes des café-théâtres vont être étudiés

Nous attendons les propositions des adhérents, des courriels vont leur être adressés.

Va être étudiée la mise en place des sections suivantes :

- yoga ou sophrologie
- œnologie
- café/philo
- club littéraire
- système d'échanges ou de prêts entre adhérents
- broderie/canevas

La section accepte les dons de matériel en bon état : jeux, livres, loisirs créatifs, CD, DVD, autres....
Du matériel sera acheté pour les activités couture, tricot/patchwork et broderie/canevas.

- modification des statuts :

Il nous avait été conseillé dans l'atelier « Responsabilité des dirigeants » lors du congrès en mars, d'établir des statuts beaucoup plus précis. Comme indiqué précédemment, V. ALBAGNAC a envoyé un courriel avec plusieurs questions à l'ATSCAF fédérale. Nous serons peut-être en mesure de vous proposer de nouveaux statuts à l'automne prochain...

- voyages :

Pour 2017, deux voyages sont proposés :
-12 jours en Afrique du sud, du 19 février au 20 mars inclus
sont prévus dans le circuit : une journée de safari photos dans le parc Kruger,
visite du cap de bonne espérance, Prétoria, Soweto,Joahanesburg .
Prix 1847 € + chambre individuelle 141 €
(Comme les autres années, je me charge des formalités, Visas, et autres..)

4 jours à Prague, du 28 avril au 1er mai inclus
prix 411 € (avion ,transferts,petits déjeuners)
prévoir environ 150 € à 200 € pour les visites, les repas et les transports sur place.

Le programme détaillé sera envoyé dans les prochains jours à chaque adhérent.ayant entouré sur son bulletin d'adhésion l'activité voyages de la section locale. Il sera également ajouté sur le site.

- course du Valentré :

Toujours dans l'atelier « Responsabilité des dirigeants », il nous a été formellement déconseillé d'organiser des activités ou des manifestations pour des non adhérents.
Il a donc été décidé en comité directeur qu'une nouvelle association serait créée, indépendante de l'ATSCAF. L'autorisation nous a été donnée par la DDFIP d'utiliser les locaux, l'adresse de siège et l'adresse postale de l'ATSCAF. Néanmoins, suite à la démission de Caroline LECARDONNEL de son poste de vice-présidente responsable de la course, et du comité directeur, et son refus de participer à une nouvelle association, il n'a pas été possible à ce jour de créer celle-ci.
La question est donc de savoir si des personnes présentes aujourd'hui veulent s'investir dans ce projet, sachant qu'il est trop tard pour la course de janvier 2017.
Dans le cas contraire, nous devrons décider de l'avenir de cette course, proposer à une autre structure de la reprendre à son compte ou bien l'abandonner définitivement.

L'assemblée générale a décidé à l'unanimité que des associations existantes seraient approchées pour voir si elles sont d'accord pour reprendre la course à leur compte.

Dans l'affirmative, il leur sera proposé de racheter à notre section la quote-part nous appartenant du matériel, après avoir demandé l'accord des deux autres co-propriétaires. Si ce n'est pas possible, il sera fait don de notre part sur ce matériel.

6) INFORMATIONS DIVERSES :

Fermeture définitive du centre de vacances de Juan les Pins, appartenant à l'ATSCAF fédérale. Des travaux trop importants devaient être effectués pour une mise aux normes du bâtiment, sur un centre déficitaire depuis plusieurs années..

7) RAPPELS :

- permanence : le mardi de 12H30 à 13H30

- communication : préférence aux courriels (contact.atscaf46@gmail.com) .

- adresse du site de l'ATSCAF du Lot :
http://locales.atscaf.fr/vitrine/locale.php?code_section=4600

- adresse du site de l'ATSCAF fédérale :
http://portail.atscaf.fr/

8) QUESTIONS DIVERSES :

Bibliothèque : les adhérents peuvent venir emprunter des ouvrages, outre pendant la permanence de M Dols, entre 12H30 et 13H30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis (pendant les activités) ou à tout moment à leur convenance en le demandant par courriel. Il sera procédé à des rappels pour les livres sortis depuis longtemps. Cette année, dans le courriel qui sera adressé pour le choix des nouveaux livres, il sera ajouté une mention demandant aux personnes de choisir des ouvrages qu'elles sont sûres de vouloir lire, et susceptibles d'intéresser plusieurs lecteurs.

Commandes groupées : il sera proposé dans les courriels envoyés et sur le site, que lors de leur commande, les adhérents nous indiquent s'ils ont des impératifs de date de réception (départ en vacance par exemple), de façon à ce qu'on essaye d'adapter les dates de distribution.

FIN DE LA REUNION